

ARRÊTÉ DE RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES

**ELECTIONS AU CONSEIL DE L'ED 355 « Espaces, cultures, sociétés » D'AIX-
MARSEILLE UNIVERSITE**

SCRUTIN DU 05 juin 2026

Le Président d'Aix-Marseille Université,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 719-1 et D719-1 à D 719-47 ;

Vu l'arrêté électoral portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants des doctorants du conseil de l'ED 355 en date du 28 avril 2026 ;

Article 1^{er} :

Dans le cadre de l'élection des représentants des doctorants au conseil de l'ED 355, qui aura lieu le 05 juin 2026 de 9h à 17h, les candidatures suivantes ont été déclarées recevables :

- Joachim AXELRAD (MESOPOLHIS)
- Marine BONHOMME (TELEMMme)
- Oriane GIRARD (IDEAS)
- Inès LIMAM (TDMAM)
- Kato NEES (CCJ)

Article 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux universitaires et les bureaux de vote ainsi que par une mise en ligne sur le site Internet de l'ED 355.

Article 3 :

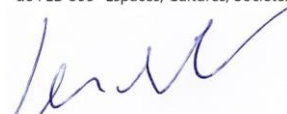
La Directrice de l'ED 355 est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 22/05/2026

**Pour Le Président Eric BERTON
et par délégation,
la Directrice de l'ED 355**

La Directrice

de l'ED 355 "Espaces, Cultures, Sociétés"



Laure VERDON